



JUIN 2014

L'ECHO DE BERNAY-SAINT MARTIN

Tournay

Malveau

Parançay

Petit Malveau

Marnay

La Planche

Grolleau

Breuilles

Puy Bonin

Font. Brunaud

Treuil Mureau

Barbeau

Treuil Gd Vent

Sauvaget



« MARCHÉ DE LA SAINTONGE DORÉE »



Fête Nationale



14 Juillet 2014

Animations de 14h à 18h

- concours de boules
- tir à la corde
- chamboule-tout
- course en sac etc

19h - Apéritif

20h - repas suivi de la
retraite aux flambeaux
et du feu d'artifice



Création K. Riquie

RÉGION POITOU-CHARENTES

Nuits Romaines

à BERNAY - St MARTIN

le 22 Aout 2014

avec en spectacle

à partir de 20h

AYAZIN - Arts du Feu

Djeli Moussa Condé - Concert

SOMMAIRE

Mot du Maire	3
Présentation du Conseil	4 5
Commémoration 8 Mai	6
Compte-rendu Commission Voirie	7
Compte-rendu Commission Environnement	9
Budget	10 11
La C.D.C	12 13
Infos Solidarité Les Mouettes	14 15
Le Vitrail de St Martin	16 17
Mésaventure d'une débutante	18
ZaniMômes	19
Infos canicule	20
A.P.E	21
Bibliothèque Municipale	22
Coup de Théâtre à St Martin	23
L'Espérance	24
Mystère à St Martin	25
Parrainez un Arbre	26 27
Numéros utiles	28

Le Mot de Madame le Maire



Voici bientôt trois mois que la nouvelle équipe municipale s'est mise au travail.

Travailler pour assumer nos engagements, accompagner nos concitoyens dans leurs démarches ou face à leurs difficultés, batailler pour soutenir les démarches et les choix de la collectivité face aux enjeux intercommunautaires.

Nous mesurons l'ampleur de la tâche à accomplir, mais c'est ici l'occasion de souligner le travail d'équipe qui se met en œuvre. Je salue l'investissement de tous les conseillers, qu'il s'agisse de siéger aux divers syndicats, de participer

aux commissions communales ou de gérer une dimension particulière, comme le matériel des ateliers, les bâtiments, les locations ou les missions des agents techniques. Chacune et chacun dépensent beaucoup d'énergie au service de la commune.

La détermination qui sera la nôtre devrait permettre de poursuivre le travail accompli par l'équipe précédente, d'engager les actions sur lesquelles nous avons été élus, mais également d'insuffler un fonctionnement participatif, qui conduira chaque habitant à exprimer ses visions de l'avenir de Bernay-Saint-Martin, toujours dans le respect de l'intérêt général, le sens du service public, le partage de l'information. En témoignent les réunions publiques qui se sont déroulées ce mois-ci. Lorsque j'évoque un travail d'équipe, je pense également au personnel communal car, à mon sens, il fait partie de l'équipe, des acteurs privilégiés du territoire communal. J'en profite pour saluer à nouveau leurs compétences. Les tâches qui leur incombent se multipliant nous avons d'ailleurs fait le choix de compléter l'équipe technique par le biais du dispositif des emplois aidés. Réservez donc un accueil chaleureux à M. Jean Paul Penot.

La municipalité restera à l'écoute de tous et honorera les rendez-vous sollicités. N'hésitez pas à faire remonter vos remarques et suggestions. Nous allons donc œuvrer tous ensemble, élus et habitants de la commune afin de conforter le « Bien vivre à Bernay Saint Martin ».

Annie Poinot Rivière



L'Echo de Bernay-Saint Martin de Juin 2014 à été

Planifié par le Comité Rédaction et Communication : C. BAUDRY, A. LIONELLO, E. LESADE, P. GODINEAU

Mise en page et textes composés ou arrangés par : C. BAUDRY

Responsables de la rédaction, mise en page et publication : C. BAUDRY, A. LIONELLO, A. POINOT-RIVIERE

Textes relus par : Annie POINOT-RIVIERE

Tiré à 500 exemplaires - Réalisé, publié et distribué par la Mairie de Bernay-Saint Martin

Diffusion gratuite - Reproduction totale ou partielle interdite.

ISSN 1291-2166

Fonction Prénom NOM	DELEGATIONS E.P.C.I		COMMISSIONS COMMUNALES					
	TITULAIRE	SUPPLEANT	Culture Sport Loisirs	Voirie Economie	Liens sociaux	Protection Environne- ment	Comm. Appels d'offres	Autres Fonctions
 MAIRE Annie POINOT-RIVIERE <i>Breuilles</i>	Communauté de Communes des Vals de Saintonge. Comité Communal d'Action Sociale (CCAS) Comité National d'Action Sociale (CNAS)	Syndicat Informatique de Charente-Maritime (SI17)	X	X	X	X	X	X
 1er ADJOINT Angelo LIONELLO <i>Breuilles</i>	Syndicat des Eaux. Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement Rural (SDEER)	Communauté de Commune des Vals de Saintonge		En charge de la commission				Comité Rédaction
 2e ADJOINT Claudine FRAPPE <i>Parançay</i>	Comité Communal d'Action Sociale (CCAS)	Syndicat des Eaux		X	En charge de la commission			
 3e ADJOINT Philippe GODINEAU <i>St Martin de la Coudre</i>	Syndicat Informatique de Charente-Maritime (SI17)		En charge de la commission	X				Comité Rédaction
 4e ADJOINT Ethel LESADE <i>Bernay</i>	Syndicat de la Trézence		X			En charge de la commission		Comité Rédaction
 CM Brigitte DUPEU <i>Bernay</i>		Syndicat Informatique de Charente-Maritime (SI17)		X			Suppléant	Correspondant Défense
 CM Sylvain MARGOTTON <i>Breuilles</i>				X		X	Titulaire	Responsable Matériels
 CM Tanya HOCKINGS <i>Bernay</i>			X			X	Suppléant	
 CM Delphine PENOT <i>St Martin de la Coudre</i>	Comité Communal d'Action Sociale (CCAS)				X			

Fonction Prénom NOM	DELEGATIONS E.P.C.I		COMMISSIONS COMMUNALES					
	TITULAIRE	SUPPLEANT	Culture, Sport, Loisirs	Voirie Economie	Liens sociaux	Protection Environne- ment	Comm. Appels d'offres	Autres Fonctions
 CM Isabelle CHASSERIAUD Parançay		Syndicat Informatique de Charente-Maritime (SI17)	X					Comité Rédaction
 CM Christine DUBOIS Sauvaget	Syndicat de la Trézence Comité Communal d'Action Sociale (CCAS)	Syndicat de la Voirie			X	X		
 CM Thierry GUYNOUARD Treuil Grand Vent				X			Suppléant	Responsable Matériels
 CM Patrice GEVAUDAN Breuilles	Comité Communal d'Action Sociale (CCAS)		X		X		Titulaire	Responsable Bâtiments
 CM Claude BAUDRY Petit Malveau	Syndicat de la Voirie Comité Communal d'Action Sociale (<i>Questions sur le handicap</i>) (CCAS)		X	X	X	X	Titulaire	Comité Rédaction
 CM Olivier PROUST Parançay						X		

INDEMNITES PERÇUES PAR LES ELUS

Maire

Brut = 1178.45€
Net = **1054.25€**

Adjoint

Brut = 313.62€
Net = **280.56€**

Les indemnités de fonction des élus, dont les conditions d'attributions sont fixées par la loi, ne sont en aucun cas un salaire. Cette indemnité a pour objet de compenser les frais générés par l'exercice du mandat, par exemple frais de déplacement, d'assurance, de restauration. Ces indemnités sont plafonnées et soumises à impôt.

C'est par le message du secrétaire d'État auprès du Ministère de la Défense, que madame le maire s'adressait à la population et rendait hommage aux soldats morts pour notre pays, n'oubliant pas d'évoquer les nombreux civils qui sont tombés sous les bombes et les balles des assaillants de la France.

69^e anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945
Message de Monsieur Kader ARIF
Secrétaire d'État auprès du ministre de la défense,
chargé des anciens combattants et de la mémoire

Aujourd'hui, la France est rassemblée pour commémorer la fin de la Deuxième Guerre mondiale en Europe.

69 ans après la capitulation des armées nazies, nous pensons à tous nos libérateurs : aux combattants en uniforme, opérant sur les champs de bataille en 1940 comme en 1944 ; aux Forces Françaises Libres, constituées auprès du Général De Gaulle pour poursuivre le combat : aux Résistants engagés contre l'Occupant, opérant dans l'ombre ; aux Alliés, venus parfois du bout du monde, exprimer leur fidélité aux valeurs universelles de paix, de liberté et de fraternité.

En ce 70^e anniversaire de l'année 1944, la République rend un hommage solennel à tous ces combattants, artisans de notre Libération.

Ceux venus de métropole et d'Afrique-du-Nord, engagés dans la Campagne d'Italie qui entrèrent dans Rome le 4 juin 1944.

Ceux venus de près de 15 Nations, engagés dans l'opération *Overlord* qui débarquèrent le 6 juin 1944 en Normandie.

Ceux sous le commandement du Général De Lattre, venus de métropole, d'Afrique et d'Outre-mer, engagés dans l'opération *Dragoon* qui prirent pied en Provence le 15 août 1944.

Ils nous montrent ce que signifient le courage des hommes et l'esprit de solidarité. C'est par eux que la République, qui n'a jamais cessé d'exister, s'est incarnée pendant cinq ans. C'est à eux tous que nous devons ce 8 mai 1945. Le Général De Gaulle l'a dit en ces termes ce jour-là : « *Pas un effort de ces soldats, de ces marins, de ces aviateurs, pas un acte de courage ou d'abnégation de ses fils et de ses filles, pas une souffrance de ces hommes et de ces femmes prisonniers, pas un deuil, pas un sacrifice, pas une larme n'auront donc été perdus* ».

70 ans après, nous pensons aussi à tous ceux que les champs de bataille et la répression menée par l'Occupant n'ont pas emportés, à tous ceux qui sont revenus des camps de concentration et d'extermination nous conter l'horreur.

Se souvenir est un devoir et une nécessité. C'est pourquoi les anciens combattants et les anciens résistants seront mis à l'honneur. Ils témoignent du passé. Ils donnent un sens à notre présent. Ils éclairent notre avenir.

Le 8 mai 1945 constitue une date fondatrice de ce magnifique édifice qu'est l'Europe de la paix.

Les commémorations de la Seconde Guerre mondiale nous invitent, dans la fidélité du souvenir, à mesurer le chemin parcouru depuis 70 ans et les sacrifices endurés pour nous offrir la paix en héritage.

Cette paix a un nom, un espace, une histoire : c'est l'Europe. Elle a su nous préserver de la guerre et garantir la fraternité des peuples. Veillons à en assurer, ensemble, le destin.

Amicalement

Kader Arif



"Permettez moi de terminer ce discours par un mot personnel. Se souvenir, transmettre est capital : nous honorons ainsi la mémoire de tous ces hommes et toutes ces femmes qui ont donné leur vie pour assurer la paix. Mais, sans ambiguïté aucune, je souhaite y associer la population civile qui a tant souffert. Je fais le vœux de voir l'impact de ce lourd tribut conduire les générations suivantes à s'élever pour ne plus jamais tolérer cela. Gardons confiance en l'homme et l'humanité, mais restons vigilants face à la folie de certains."

A. Poinot-Rivière

COMMEMORATIONS
8 MAI 1945

Angelo LIONELLO, maire adjoint, accompagné d'Hubert DALENÇON des services techniques municipaux, ont fait ensemble la tournée des voies de la commune et ont recensé les routes, rues et chemins ayant besoin d'être refaits ou réparés.

COMPTE-RENDU COMMISSION VOIRIE ET ECONOMIE 13 MAI 2014

TRAVAUX DE VOIRIE

Des devis établis par les sociétés Marchand et SLTP concernent les voies suivantes :

- Allée du cimetière Saint Martin de la Coudre
- Rue de l'église Saint Martin de la Coudre
- Chemin de la grille Malveau
- Route de Breuilles-St Félix
- Rue du puits des laiteries Breuilles
- Rue des Granges Bernay
- Chemin de Bournigale Parancay
- Chemin de la Fontaine de Boine Parancay

Parmi les propositions de la commission, l'une d'entre elle est de faire un sondage auprès des habitants de Malveau, Petit Malveau et St Martin de la Coudre, pour connaître leur avis sur la fréquentation du « Chemin de la grille », de déterminer en terme de priorité et de dégradation, le chemin « Le Tartre vers Bernay », d'aller examiner le « Chemin Martin ».

Effacement réseau de la Planche et de Breuilles

Les travaux sur la Planche devraient commencer au mois de septembre. Sur Breuilles les travaux seront découpés en 3 tranches et les travaux débuteraient en 2015.

La convention avec France Telecom sera signée après le conseil municipal de mai afin de permettre au Syndicat d'électrification de nous donner les montants restant à charge de la commune : à savoir 50% de la reprise et la

mise en place de l' E.P (Eclairage Public) avec possibilité de remboursement sur 5 ans sans intérêts ni frais et la totalité du coût des travaux France Telecom avec également la possibilité de remboursement sur 5 ans sans intérêts ni frais.

Radar pédagogique

Une demande de subvention sera faite pour l'achat de 2 radars pédagogiques.

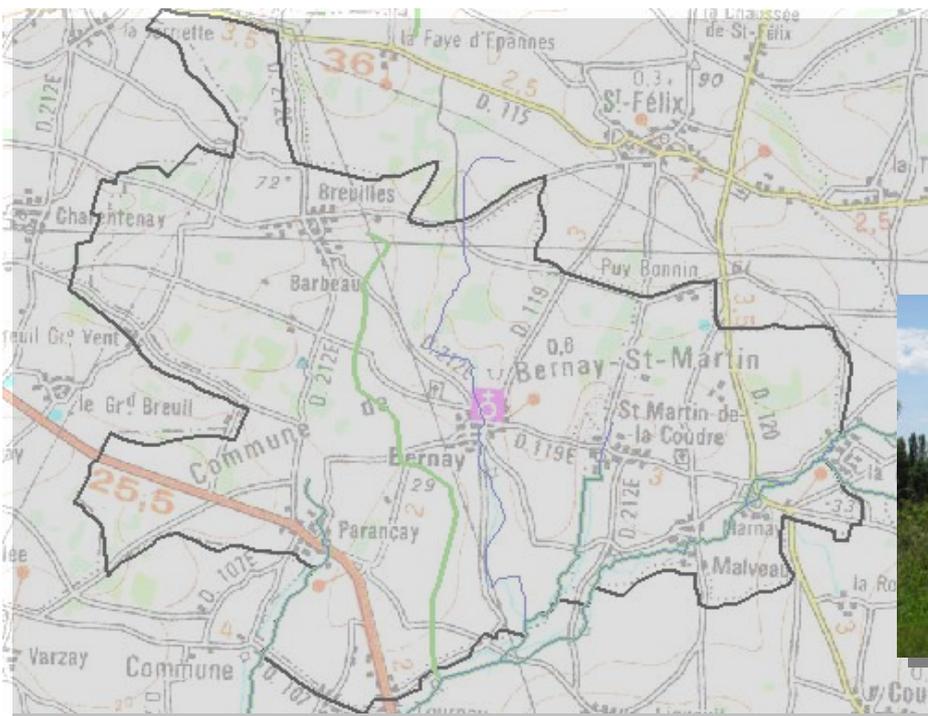
En ce qui concerne les différents dispositifs de sécurité pour ralentir la vitesse dans les agglomérations, une documentation est remise aux membres de la commission sur les différents moyens existants avec leurs avantages, leurs inconvénients et la réglementation d'implantation.

Ceci doit permettre de répondre aux questions de ralentissement dans les réunions de village et d'aider à la décision des choix du conseil municipal.

Autres points :

Un recensement des besoins en panneaux de signalisation sera fait sur l'ensemble de la commune.

INFOS !!
Budget prévisionnel 2014
Travaux de voirie
60 000 €uros



MAIRIE DE BERNAY-SAINT MARTIN

Madame, Monsieur,

A l'heure où les jardins potagers disparaissent aussi vite que naissent les restaurants type « *fast food* », l'équipe municipale souhaite vivre en son temps et participer au phénomène largement répandu des « Jardins partagés » en organisant leur mise place au sein de notre commune.

DES JARDINS PARTAGÉS, POURQUOI, POUR QUI ?

Pourquoi ?

- Pour tisser des liens durables entre les générations,
- Pour partager un savoir,
- Pour éduquer,
- Pour le plaisir de manger sain ce que l'on a soi-même cultivé.

Pour qui ?

- Ceux qui n'ont pas la place de faire un potager,
- Ceux qui ne savent pas comment faire,
- Ceux qui n'ont plus la capacité physique mais qui souhaitent faire bénéficier les novices de leur expérience.

Un jardin partagé se conçoit, se construit et se cultive à plusieurs. C'est pourquoi, nous souhaiterions que tous ceux qui sont intéressés par cette initiative se fassent connaître en mairie en y laissant leurs coordonnées.

La Commission Environnement .

(Jardins partagés - Coupon réponse à remettre en Mairie)

OUI, je veux en savoir plus.

NOM :

Prénom :

Je souhaite être contacté(e) par :

Mail :

Téléphone :

Courrier, adresse :

Remarques/ questions :

COMPTE-RENDU COMMISSION ENVIRONNEMENT

Depuis le 23 mars 2014, la nouvelle municipalité a souhaité mettre en place quatre commissions pilotées par les élus. La Commission Environnement emmenée par Ethel LESADE, souhaite mener à bien différents projets dont voici quelques perspectives.

Tout d'abord

l'embellissement de la commune.

L'un des aspects essentiels et marquants de l'embellissement commence principalement par les entrées d'un village. Il faut noter que Bernay-Saint Martin est censé représenter « Les Marches de la Saintonge Dorée ». Cette qualification gratifiante pour notre commune, nous a incité à engager certaines démarches auprès des services concernés du Conseil Général afin de constituer un dossier de demande de subventions pour l'étude du projet.

Vient ensuite l'embellissement de la commune en elle-même. Celui-ci est important car cela participe au sentiment de bien-être que peut ressentir chacun de nos concitoyens qui vit dans notre commune ainsi que chaque visiteur découvrant nos contrées. Des contrats ont donc été passés avec l'établissement horticole de Saint Félix qui a fleuri les parterres de la mairie dans le courant du mois de mai.



La plupart des bacs à fleurs qui jalonnent les trottoirs de Bernay et de ses hameaux, ont refléuri naturellement avec plus ou moins bonnes fortunes.

A ce sujet, la municipalité ne pouvant assurer au quotidien l'entretien et principalement l'arrosage de chacun des bacs, souhaiterait que les habitants demeurant à proximité de ces jardinières, veuillent bien contribuer au bon entretien de ces massifs. Ce sera là une marque et une contribution appréciée de la part de tous et pour laquelle nous ne saurions que vous en être reconnaissant.

Autre dossier d'actualité,

l'assainissement individuel.

La précédente municipalité a engagé des travaux concernant l'assainissement collectif d'une partie des bourgs. Cet assainissement collectif sera poursuivi prochainement sur Parangay, jusqu'à la zone artisanale.

Cependant, suite à l'arrêté du 27 avril 2012, il appartient également à tous les propriétaires, d'être en conformité avec les normes actuelles. La municipalité organisera une réunion d'information début septembre à ce sujet.

Le dossier suivant concerne le projet

des jardins partagés.

Qu'est-ce qu'un jardin partagé ?

C'est un jardin construit et géré collectivement par des riverains et des acteurs locaux (écoles, associations...) regroupés en association.

C'est un lieu de vie ouvert sur le quartier et au delà de la récolte des légumes, des fleurs, des plantes aromatiques, des plantes médicinales, des arbustes fruitiers, il favorise les rencontres entre les générations.

Un jardin partagé, c'est aussi un outil pédagogique qui sensibilise au respect de l'environnement, qui favorise l'apprentissage de la vie en groupe tout en répondant aux besoins des habitants. Il favorise également les échanges de savoir et la transmission du savoir-faire, le partage, la solidarité et le lien intergénérationnel, le développement de l'autonomie et de la responsabilité.

Un jardin partagé, c'est l'occasion de pratiquer une activité physique, d'inciter les personnes à une plus grande consommation de produits frais, locaux, de saison... ou simplement d'embellir son quartier, son voisinage.

Un jardin partagé, c'est un endroit où le travail des habitants est valorisé, où des moments festifs peuvent avoir lieu et un lieu où la créativité est à l'honneur.

Pour toutes ces raisons qui tentent à susciter des vocations hortico-sociales, nous invitons tous ceux qui sont intéressés par ce projet à se faire connaître en Mairie en retournant le coupon réponse situé en bas de la page ci-contre

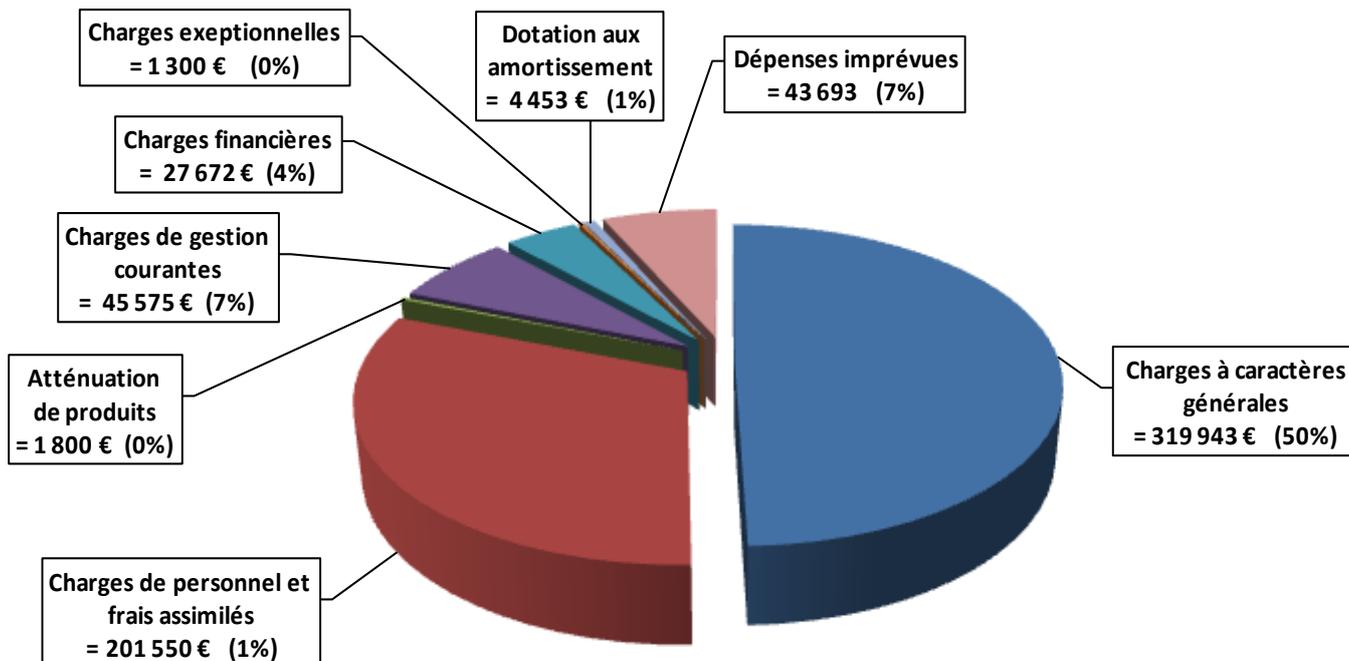


Voici pour le moment les premiers projets mis en œuvre par la Commission Environnement. D'autres vont suivre et nous nous efforcerons de satisfaire au mieux les besoins de tous les habitants de Bernay-Saint Martin espérant vous voir nombreux y participer et les soutenir.

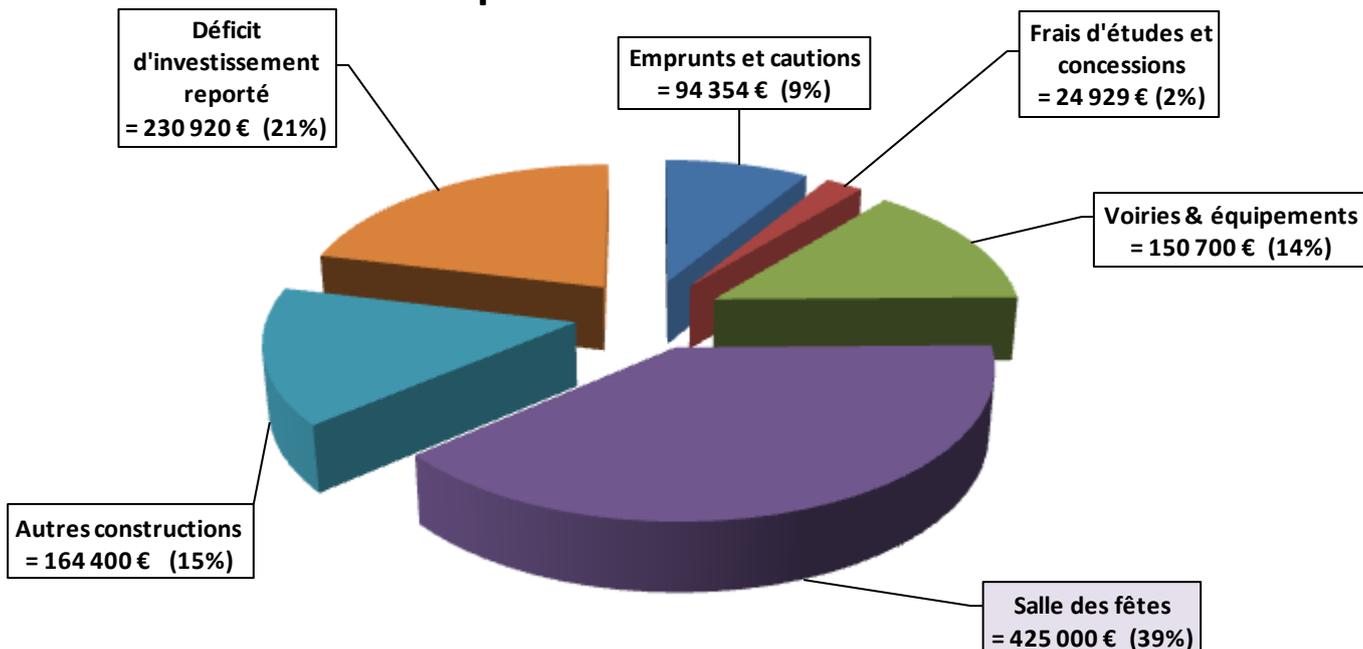
Le budget de la commune a été voté en mars dernier par le précédent Conseil Municipal. Une bonne chose pour la nouvelle équipe qui travaille sur cette base. Nous devons remarquer ici, la très bonne gestion de nos prédécesseurs, et je salue tout particulièrement de travail de Jean Michel FOUET en la matière.

A.P.R

Dépenses réelles de fonctionnement

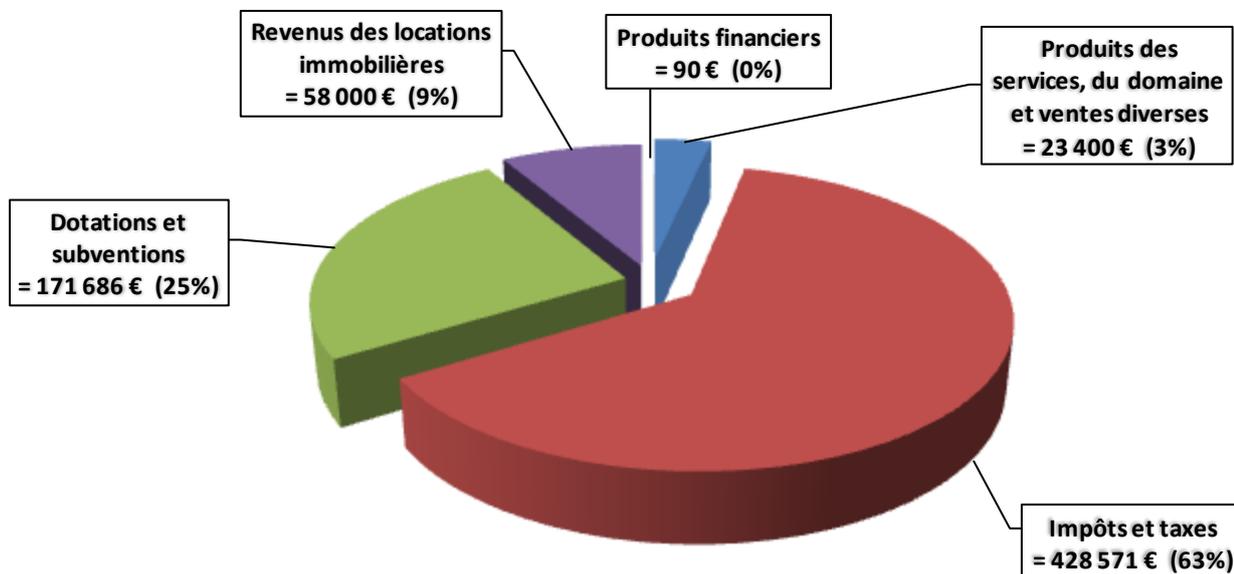


Dépenses d'investissement

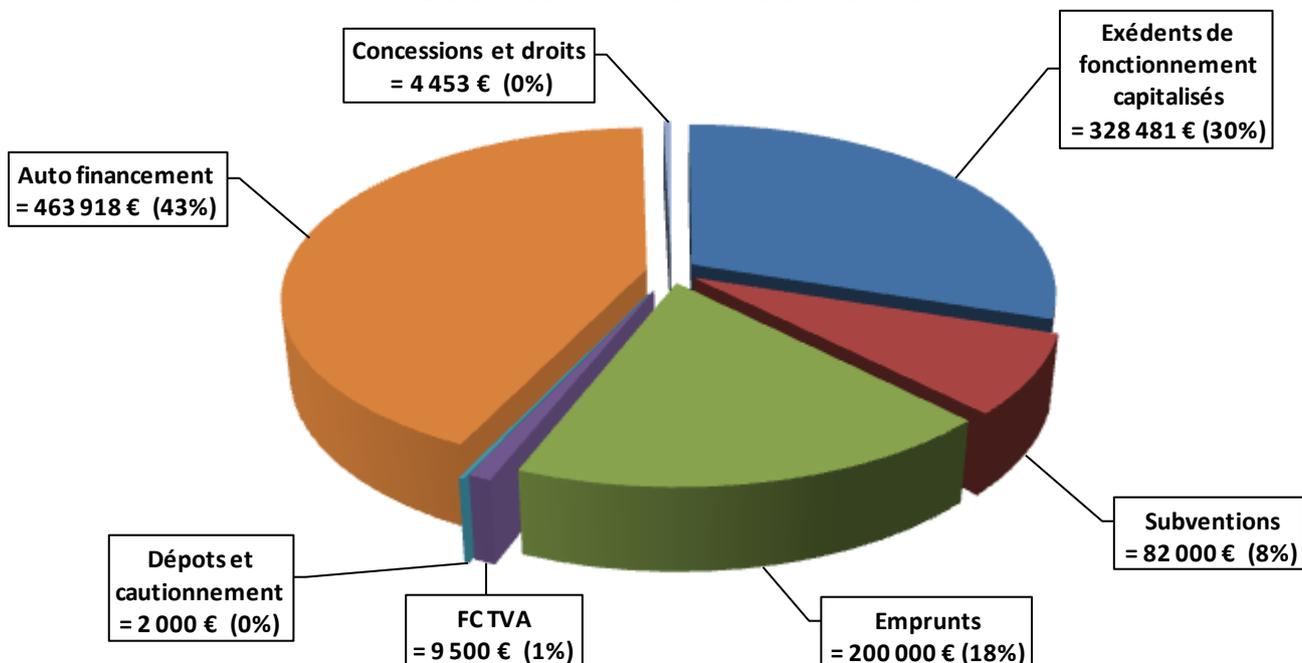


BUDGET - Investissements

Recettes réelles de fonctionnement



Recettes d'investissements



Nous rappelons à tous les habitants de Bernay-Saint Martin et de ses hameaux, que l'ensemble des comptes administratifs est librement consultable en mairie et que sur demande, un bulletin spécial « Comptes Administratifs » de 20 pages contenant l'intégralité du budget, peut vous être remis. Vous retrouverez ainsi les détails comptables des éléments ci-dessus.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DES VALS DE SAINTONGE

A l'issue des dernières élections municipales, l'équipe qui pilotait le conseil communautaire s'est vue en partie renouvelée. M. Jean Claude GODINEAU est à nouveau élu à la présidence. La gestion et le fonctionnement mis en place pour les trois premiers mois avaient apporté satisfaction générale. Vous trouverez ci-joint la liste des membres du comité exécutif et du bureau ;

Les communes de moins de 1000 habitants y sont représentées par un seul titulaire et disposent d'un suppléant. C'est notre cas. En 1^{ère} réunion de bureau, nous avons obtenu que le suppléant, M. Angelo LIONELLO, puisse participer aux travaux des commissions en l'absence du titulaire afin d'apporter un peu d'équité face aux « poids » des communes plus importantes, mieux représentées.

Mme le maire s'est investi sur quatre pôles :

- Elue au sein du bureau
- Membre de la commission enfance – jeunesse
- Membre de la commission éducation-affaires scolaires
- Membre de la commission développement économique

BILAN DES REUNIONS DE LA CDC DES VALS DE SAINTONGE

Réunions du Bureau communautaire au siège administratif de la Cdc :

Lundi 11 avril à 18h00
Mardi 22 avril à 8h30
Lundi 05 mai à 9h00
Mardi 3 juin à 9h00

Réunions du Conseil Communautaire :

Jeudi 17 avril à 18h00
Jeudi 24 avril 2014 à 18h30
Lundi 28 avril à 18h30
Mardi 06 mai à 18h30

Réunions du Comité exécutif (vice-Présidents et Directeurs) chaque semaine

Réunions des commissions

Mercredi 9 avril à 19h00
Lundi 26 mai à 18h30
Mercredi 4 juin à 18h30
Jeudi 12 juin à 18h30

Comme vous le constatez, les réunions sont très fréquentes, mais il nous faut absolument y être représenté pour faire valoir les besoins de notre commune et s'assurer d'un maximum de transparence et de défense de l'intérêt général des Vals de Saintonge.

Les premiers enjeux pour la commune sont de quatre ordres :

Défendre :

- la nécessité de rendre attractive notre zone artisanale, qu'il s'agisse de son aspect extérieur ou de sa jonction à l'assainissement collectif,
- le choix de l'ancienne CDC quant aux orientations du secteur enfance-jeunesse, notamment le travail réalisé par notre animateur sportif auprès du tissu associatif, apportant soutien technique, développement des activités sportives,
- la qualité du groupe scolaire,
- une vision partagée du développement touristique et de la valorisation, de la promotion de notre patrimoine local.

CONTENUS ABORDÉS

Le 9 avril 2014

- Aménagement du temps scolaire et Temps d'Activités Péri-éducatives : organisation générale sur le Pays

Le 17 avril 2014

- Installation du conseil communautaire
- Élection du Président
- Composition du Bureau communautaire
- Élection du Bureau communautaire
- Élection des Vice-Présidents
- Élection des autres membres du Bureau communautaire

Le 24 avril 2014

ADMINISTRATION GENERALE - GESTION DES RESSOURCES

- Création des commissions de travail, commission d'appels d'offres, commission marchés à procédures adaptées,
- Conventions de mise à disposition des sapeurs-pompiers volontaires

PROJETS - POLITIQUES SOCIALES

- Travaux et demandes des dotations d'équipements pour les territoires ruraux pour les travaux engagés à Beauvais/Matha, Saint Savinien, Saint Jean d'Angély, Tonnay Boutonne

ECONOMIE – TOURISME

- Convention de passage et d'entretien des circuits VTC / VTT
- Bail précaire locatif - Ancien bâtiment Villeger qui sera loué à l'entreprise A4.

Le 28 avril 2014

- Indemnités des élus
- Délégations aux élus
- Vote du budget

Le 6 mai 2014

- Election des délégués aux différents syndicats
- Composition des commissions thématiques

COMMISSIONS THEMATIQUES DE LA C.D.C DES VALS DE SAINTONGE

COMMISSIONS	VICE-PRESIDENTS EN CHARGE DE COMMISSION
Finances / Ressources Humaines	Francis BOIZUMAULT
Technique et Environnement	Frédéric EMARD
Enfance - Jeunesse	Maurice PERRIER
Sport et équipements sportifs	Jacques CHAMPENOIS
Éducation et Affaires Scolaires	Jacques ROUX
Développement Économique	Françoise MESNARD
Développement et appui aux projets	Patrick XICLUNA
Tourisme	René ESCLOUPIER
Patrimoine-Culture	Pierre DENECHERE
Animations locales relation aux associations	Corinne GREGOIRE
Affaires sociales	Annie PEROCHON
Urbanisme – Habitat	Claude PILET



INFOS SOLIDARITE!

DU NOUVEAU :

La loi « Brottes » et ses décrets ont pour objectif de faire bénéficier du tarif social de l'électricité (TPN) à 4 millions de ménages contre 1.6 millions aujourd'hui. Ces nouveaux foyers seront identifiés par l'administration fiscale.

CONCRÈTEMENT, CELA CHANGE QUOI POUR LES CLIENTS EDF ?

Coup d'oeil rapide sur les changements liés à la loi Brottes et au décret TPN

	Avant	Avec la loi «Brottes»
Qui a le droit aux tarifs sociaux ?	Ayants-droit CMU-C ou ACS et Titulaire d'un contrat d'électricité ou de gaz naturel ou résident d'un immeuble chauffé collectivement au gaz naturel 1,6 million de foyers	Ayants-droit CMU-C ou ACS Ou revenu fiscal de référence < 2 175 €/part/an et Titulaire d'un contrat d'électricité ou de gaz naturel ou résident d'un immeuble chauffé collectivement au gaz naturel Ou résidences sociales conventionnées Cible de 4 millions de foyers
Qui propose le TPN ?	EDF et les Entreprises Locales de Distribution	Tous les fournisseurs
Quid en cas d'impayé du 1er novembre au 15 mars de l'année suivante ?	Pas de protection pour les clients « non solidarité » : coupure autorisée	Protection renforcée pour les clients « solidarité » : aucune coupure ni réduction de puissance Protection pour les clients « non-solidarité » : pas de coupure, réduction de puissance possible EDF n'appliquera pas de limitation de puissance en deça de 3 kVA pour ses clients.

ZOOM

APPLICATION DU TPN

Le TPN est attribué aux personnes remplissant une des deux conditions de ressource suivantes :

- Les ressources annuelles permettent de

bénéficier de la **Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C)** ou de l'**Aide pour une Complémentaire Santé (ACS)**

- Ou le revenu fiscal de référence annuel est inférieur à **2175 euros** par part en France métropolitaine.

Plafond de revenus mensuels donnant droit au TPN

Nombre de personnes	Plafond mensuel métropole
1	967
2	1450
3	1740
4	2030
5	2417

Les bénéficiaires des tarifs sociaux continuent de bénéficier d'un délai supplémentaire de 15 jours pour régler leur facture, avant d'être exposés au risque de coupure ou de limitation de puissance.

Les bénéficiaires des tarifs sociaux de l'énergie bénéficient de réduction sur les prestations payantes des gestionnaires de réseau de distribution d'électricité et de gaz naturel : gratuité de la mise en service

et abattement de 80 % sur la facturation d'un déplacement pour interruption de fourniture en cas d'impayé.

Montant de la déduction annuelle en € TTC selon la puissance souscrite et le nombre de personnes du foyer

Nombre d'UC	3kVA	6 kVA	9kVA et plus
1 personne	71	87	94
2 ou 3 personnes	88	109	117
4 personnes	106	131	140



MAI 2014

Pensez dès à présent à renouveler votre Pass Scolaire !

A partir du 5 mai, les formulaires de demande du Pass Scolaire 2014/2015 seront distribués dans les établissements scolaires et à votre disposition dans les agences du Réseau Les Mouettes.



Vous pouvez également obtenir votre formulaire en appelant le **0 811 36 17 17** ou en faisant votre demande par mail : macartescolaire-17@keolis.com.



Bon à savoir

Dès le **1^{er} juin**, renouvelez votre Pass Scolaire ou inscrivez-vous en ligne sur www.lesmouettes-transport.com
Suivez l'état de traitement de votre dossier en ligne, rubrique « tarifs & points de vente », dans « inscription en ligne » et sur « suivi en ligne ».

Attention : toute demande ou renouvellement du Pass Scolaire doit être retourné avant le 15 juillet 2014 afin d'être traité avant la rentrée scolaire de septembre.

Collégiens, lycéens, adopter le Pass J

Valable du **1^{er} septembre 2014 au 31 août 2015**, le **Pass J** vous offre la liberté de circuler du lundi au dimanche, **y compris pendant les vacances scolaires** et jours fériés sur toutes les lignes du réseau Les Mouettes.



Pour des **voyages en illimité** toute l'année sur le réseau Les Mouettes, lycéens et collégiens, souscrivez un abonnement **Pass J** pour 50€ en plus de votre Pass Scolaire !

Agenda

> vendredi 23 mai

La Rochelle,
pôle d'échange Jean Moulin de 16h à 18h30

Venez partager un moment de convivialité avec l'équipe des Mouettes !

C'est l'occasion d'échanger et d'en savoir plus sur les différentes offres spéciales -26 ans, pour vos envies d'autonomie !



Nouveau Point de Vente

Les Mouettes.

à Pons

Vous pourrez y acheter votre carte 10 trajets et votre Pass Hebdo. Les fiches horaires du secteur y sont également disponibles.

Tabac La Royale

10 Rue Emile Combes
17 800 PONS



Produits et Services :

Tabac, presse, française des jeux, carterie, souvenirs, cadeaux, petite maroquinerie, bijoux fantaisie, dépositaire Opinal, cigarette électronique, timbres postes et fiscaux, rechargement téléphonique et monétique..

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
7h30 / 12h30 et 14h / 19h30.
Le samedi
8h / 12h30 et 15h / 19h30.
Le dimanche
9h / 12h30.

À noter

Changement des horaires de la navette de Loix à partir du 5 mai 2014.

Consultez les nouveaux horaires sur notre site

www.lesmouettes-transport.com

LE VITRAIL DE L'ÉGLISE DE St MARTIN UNE BELLE HISTOIRE D'AMITIE

Les habitants de Bernay-Saint-Martin ont beaucoup de chance, et nos élus sans doute beaucoup de soucis, d'avoir dans la commune deux églises. Celle de Bernay, romane, est indiscutablement la plus belle, elle est même splendide, mais nous ne connaissons rien de son histoire. Il ne faut pourtant pas désespérer. En ces temps où nos

dirigeants politiques remanient nos régions, il est bon, sans prendre parti, de rappeler qu'il fut un temps où le duc d'Aquitaine était aussi comte de Poitou. Cela laisse à penser que, si un médiévaliste voulait bien s'intéresser à notre petite commune, c'est sans doute aux archives de Bordeaux qu'il trouverait l'histoire de l'église de Bernay.

Pour Saint-Martin, il en va tout autrement. L'église, gothique, est moins ancienne, beaucoup moins belle car détruite au moment des guerres de religions et reconstruite sans grâce, pourrions-nous dire (mais nous ne le dirons pas). Mais cette petite église abrite deux trésors : un magnifique retable peint en trompe-l'œil et la chapelle des Bouchard d'Aubeterre, deux reliques qui nous racontent des siècles de notre histoire. L'église est leur écrin et nous nous devons de la protéger.

Il faut donc remercier Monsieur Fouet, maire précédent, pour tout le travail qu'il a accompli pour la restauration de ce monument. Merci aussi aux éoliennes dont le revenu pour la commune n'est pas étranger à ce miracle. Mais, je ne sais pourquoi, une fenêtre a été oubliée dans cette restauration.

Or il se trouve que, voilà bientôt quatre ans, j'ai retrouvé un vieux camarade d'études perdu de vue depuis bien longtemps, Pierre Boutin. Il a passé toute sa carrière à Paris, comme médecin accoucheur à la clinique des Bleuets, de la C.G.T., où il a fait partie de l'équipe qui a importé d'U.R.S.S. l'accouchement sans douleur. Il aimait le dessin. À Poitiers, déjà, il décorait nos *bals des carabins* de scènes gaillardes et paillardes. À l'approche de la retraite qu'il souhaitait active, il apprit l'art du vitrail, qu'il réussit fort bien, comme j'ai pu le constater. J'ai ainsi fort aimé les vitraux qu'il a réalisés dans une chapelle dont toutes les ouvertures sont son œuvre.

Lors d'une visite à Saint-Martin, il me proposa de réaliser, pour la fenêtre oubliée lors de la restauration, un vitrail représentant Saint Martin partageant son manteau avec un pauvre, à la condition que la commune lui rembourse le

matériel nécessaire. À ma grande satisfaction, M. Fouet et le conseil acceptèrent. C'était formidable et c'est ainsi qu'un beau jour Pierre et moi nous retrouvâmes à prendre des mesures, juchés sur l'échafaudage représenté ci-dessous, ici occupé par ses amis Dany et Yann. Deux vieillards comme nous, largement octogénaires pareillement occupés, c'était presque irréal ! Plusieurs mois passèrent avant que je ne reçoive la photo du panneau gauche du vitrail, enfin réalisée ; il

représentait Saint Martin à cheval et me parut magnifique. Il plut aussi à M. Fouet. Tout était donc pour le mieux et, quelques mois plus tard, mon ami revint prendre de nouvelles mesures et me montra le dessin projeté du panneau de droite, qui me plut aussi, mais avec quand même une réserve : le pauvre qu'il avait dessiné était unijambiste. Je me suis dit que des puristes pourraient s'inquiéter d'une telle entorse à l'histoire qui,

à ma connaissance, ne nous avait jamais appris que ce pauvre avait une jambe de bois ! Mais je n'osai pas contrarier l'artiste, de peur de le vexer.

Suivit alors une longue période sans nouvelles de Pierre Boutin. Je n'osais l'appeler. Puis m'arriva une lettre datée du 24 mai 2012 qui commençait ainsi : « suis Jean Boutin, fils aîné de Pierre Boutin. » et qui m'annonçait que son père, mal en point, venait d'entrer en maison de retraite et que, en conséquence, il ne pourrait réaliser le vitrail prévu.

Le ciel me tombait sur la tête ! Consolation tout de même, il m'annonçait aussi qu'un couple d'amis de Pierre, Dany, professeur d'arts plastiques et vitrailliste, et Yann, sculpteur, avait décidé de réaliser le projet à sa place et dans les mêmes conditions. Cependant, il nous faudrait prendre patience car, bien entendu, leurs activités professionnelles passeraient avant notre vitrail.

L'attente fut encore longue, très longue (deux années entières) mais le vitrail est enfin posé. Nous devons donc remercier ce remarquable geste d'amitié de Dany et Yann à l'égard de leur ami Pierre Boutin. De plus, ils ont eu la délicatesse d'appliquer, en bas du vitrail, non pas

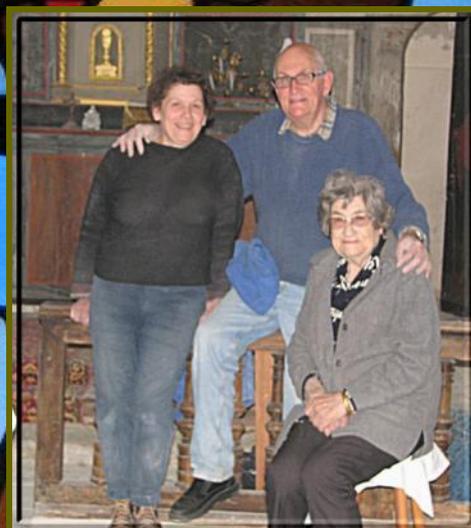


leur signature mais celle de Pierre. Anecdote amusante, je me suis ouvert auprès d'eux de mon souci concernant ce mendiant unijambiste. Un jour donc, alors qu'ils me téléphonaient pour m'annoncer leur visite pour réaliser certains travaux préalables à la pose du vitrail, Yann me dit : «savez, Saint Martin vient de faire un premier miracle, il vient de faire retrouver sa deuxième jambe au mendiant. »

Enfin, un jour de mai 2014, ils sont arrivés à Saint-Martin avec un gros 4X4 empli jusqu'au plafond et une galerie de toit surchargée et nous ont dit: « nous ne repartirons que quand le vitrail sera posé. » Ouf !!! Venant de leur domicile d'Indre-et-Loire, ils n'avaient pas emprunté l'autoroute, conscients que leur rencontre avec la maréchaussée eût forcément interrompu leur voyage et celui du vitrail. Ils sont restés trois jours pleins dans l'église. Hébergés chez nous, ils sont devenus nos amis.

Certains visiteurs pourront ne pas aimer que les deux barres transversales qui séparent le vitrail en fragments soient aussi larges. Au départ, ils avaient été prévus plus discrets par Pierre Boutin et identiques à ceux des autres vitraux mais, réflexion faite, Yann est revenu en mettre de plus solides, craignant que, compte tenu de l'orientation, le vent ne représente un danger particulier pour celui-ci. Sécurité d'abord, a-t-il pensé. L'ennui, c'est que l'une de ces barres passe exactement sur les yeux du cheval. Il faudra bien s'y faire.

J. Perruchon



Un grand merci à Pierre Boutin, à son fils Jean et à ses amis Dany Aïdoussi et Yann Gregor. Nous ne doutons pas que les habitants de notre commune sauront les recevoir comme ils le méritent

le 5 juillet prochain 14h30

à l'occasion de l'inauguration de ce magnifique vitrail.

La satisfaction des artistes, Yann et Dany, et de leur hôtesse. Beaucoup de plaisir et un peu de fatigue.

MÉSAVENTURE D'UNE DÉBUTANTE ! (Mai 2014)



3h00 du mat'
çà sonne,
J'émerge,
j'décroche...!



Affolement, en pleine nuit, que se passe-t-il ?
« Allo ! Ici le commissariat de La Rochelle. Vous êtes bien madame Poinot Rivière, maire de la commune de Bernay-St Martin ? »

Me le maire - «Oui, c'est bien moi ! »

Le policier - « Il vient de nous être signalé un cheval échappé sur votre commune, sur la route entre Bernay et Saint Martin. Il a failli percuter une voiture. Il y a danger, il faut vous en occuper. Voici le N° de téléphone du monsieur qui l'a aperçu. Au revoir madame...! »



Mais je n'y connais pas grand chose en cheval !!

3h05 Je contacte par téléphone l'informateur signalé par le policier. Celui-ci m'explique qu'il n'est pas le propriétaire mais, aimant les chevaux et voyant l'animal en liberté, il l'a accompagné sur les chemins de l'AFR pour l'éloigner de la route et ainsi le protéger.

Mr « X » me rassure, me disant de ce cheval: - « il est très gentil et docile. »

A peine réveillée, je saute dans mon pantalon tout en imaginant plusieurs scénarios...

Tout d'abord, retrouver ce cheval et ensuite, que faire ? L'attacher quelque part ?! Contacter quelqu'un qui saurait quoi faire?!

3h15 Prenant le chemin indiqué par Mr «X», je retrouve le cheval qui broutait paisiblement sur le bas côté de la route revenant vers Bernay.

Patiemment je le suivais quelques instants en voiture tout warning et feux allumés, ne sachant toujours pas quelle stratégie adopter, sinon le protéger ainsi...

3h30 Une idée lumineuse surgit : il suffit de trouver une corde pour l'attacher à la clôture toute proche!

Je cours à l'atelier communal, ouvre le portail, la porte du bâtiment et déclenche l'alarme qui hurle plusieurs minutes avant que je ne referme tout, rebroussant chemin,sans corde...

« Je ne vais tout de même pas passer la nuit à surveiller ce cheval ! »

3h45 Soudain, alors que le solipède s'approchait des fleurs du jardin de Mme «Z», j'entends un volet qui s'ouvre et une voix s'exclamant, « Ah ! Mais c'est la jument de Mr Untel !? »



Ouf ! Me voila sauvée, Je ne suis plus seule face au problème. Mr & Mme «Z» réveillés par mon aventure, connaissant cette jument, la caressent et la raccompagnent dans son enclos.

Mille mercis à eux.

Annie Poinot-Rivière

Je vous ai rapporté cette petite anecdote pour légitimer la demande qui va suivre :

« - Il serait nécessaire que la mairie dispose des noms et N° de téléphone des habitants qui possèdent un ou plusieurs chevaux. Ces derniers se trouvent gravement en danger lorsqu'ils s'échappent, nous devons donc collaborer pour le bien de l'animal ainsi que pour éviter tout accident ressemblant à la photo ci-contre. »

Merci de vous faire connaître en mairie

Le Maire



(Photo prise sur internet)

Etudiants en formation de moniteur éducateur, c'est dans le cadre d'une semaine d'initiation à la médiation animale, que nous avons intégré l'association Zanimômes à la ferme des 3 Soleils de La Planche. Cette association propose des activités axées sur la

médiation animale, le partage, le dialogue et la relation parents/enfants, ce qui permet parfois de soigner les maux par les mots grâce à la relation singulière qui s'établit entre homme et animal.

Ce fut donc pour nous l'occasion et un privilège que de participer le dimanche 1^{er} juin 2014 à la randonnée pédestre que Zanimômes organise chaque année. De nombreuses personnes en-

fants, adultes, étaient conviées à passer un moment convivial avec leurs proches et amis.

10H. Soleil au rendez-vous, le départ est donné. C'est d'un pas tranquille que la colonne composée d'une cinquantaine de randonneurs bipèdes et quadrupèdes, dont chiens, âne et poney, prend la direction de Marnay, encadrée par un service de sécurité à vélo bienveillant posté aux endroits les plus dangereux du parcours, afin de prévenir les automobilistes de la présence d'un groupe de piétons.

Après une petite heure de marche, une première halte salvatrice à «l'éco-hameau» de Saint Martin de la Coudre où les habitants attendaient les marcheurs pour leur faire découvrir ces habitations particulièrement remarquables en matière d'économie d'énergie. La visite de la yourte et autres «écoquilles» terminée, chemin faisant, c'est au bord de la Trézence près de Sauvaget que la pose déjeuner ravitaillait estomacs et gosiers grâce notamment à un apéritif offert par nos hôtes. De retour en milieu d'après-midi à la ferme des 3 Soleils, chacun prenait congé de Sarah et Sébastien toujours attentifs au bien être de leurs invités.

Pour nous, étudiants engagés dans cette voie spécifique, cette journée a parfaitement reflétée l'implication des membres de l'association et de ses participants.

« ZANIMÔMES » - 1 Juin 2014

Une belle randonnée ensoleillée

Zanimômes créée en 2009 est financée en partie par la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole du département. Elle doit néanmoins organiser de nombreux événements dont randonnées, Noël à la ferme, café-parents et, une fois par mois, accueil collectif du samedi matin à la ferme pour permettre de se faire connaître du public et de subvenir à des besoins toujours bien présents.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à contacter cette association.

ZANIMOMES

Sarah et Sébastien BESSONNET

<http://zanimomes.over-blog>

06 28 33 66 27



Rejoignez-nous sur



Tapez ZanimOmes

EN PERIODE DE CANICULE SURVEILLEZ, PROTEGEZ NOS ANCIENS ET ENFANTS ILS SONT EN DANGER !



En période de fortes chaleurs ou de canicule

Personne âgée
Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...

Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.

Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.

Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.

Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.

Je ne reste pas en plein soleil.

Je mange

Fortes chaleurs : prévenir les risques sanitaires chez la personne âgée
En cas de vague de chaleur, la personne âgée est exposée à des pathologies diverses dont la plus grave est le coup de chaleur (forme d'hyperthermie) et ce, d'autant plus qu'elle présente souvent des risques de vulnérabilité (existence de maladies chroniques, prise de certains médicaments, perte d'autonomie). Il s'agit avant tout d'assurer une PREVENTION EFFICACE : rafraîchir, éventer, hydrater, nourrir."

Personne âgée
Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...

Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.

Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.

Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.

Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).

Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.

Je donne de mes nouvelles à mon entourage.



Enfant et adulte
Je bois beaucoup d'eau et ...

Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.

Je ne reste pas en plein soleil.

Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.

Je ne consomme pas d'alcool.

Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.

Je prends des nouvelles de mon entourage.



En cas de malaise ou de coup de chaleur, j'appelle le 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gov.fr/canicule-et-chaleurs-extremes
www.meteo.fr



Cette année encore, l'Association des Parents d'Elèves de Bernay-Saint-Martin a participé à la vie de l'école. Après le succès de la fête de Noël en décembre, **mercredi 19 mars a eu lieu le carnaval de l'école.**

Petits et grands étaient tous déguisés sous le thème de l'eau. Ils ont parodé autour de l'école et sont allés chanter quelques chansons aux résidents de la maison de retraite avant de revenir à l'école.

Cette année, l'A.P.E a participé au bon déroulement de cette manifestation en fournissant les confettis, une sono qui a permis aux élèves de défiler en rythme et un petit sachet de bonbons à chaque enfant.

Pour la seconde année, une kermesse sera organisée. Elle aura lieu **le vendredi 27 juin à partir de 16h à Bernay** près de la salle des fêtes.

Elle est ouverte à tous et nous vous y attendons nombreux.

Des stands gratuits et payants seront mis à la disposition des enfants et de leurs parents.

Le spectacle de fin d'année des enfants sur le thème « *voyage autour du monde* », préparé par les enseignants se déroulera vers 18h30 et à l'issue de cette représentation l'APE remettra des cadeaux aux futurs collégiens. La soirée pourra se poursuivre ensuite avec une buvette et un stand de restauration.

Nous tenons à rappeler l'importance de cette manifestation et la présence de parents bénévoles au bon déroulement. Tous les bénéfices permettent aux enfants de pour-

A.P.E

Association des Parents d'Elèves

voir réaliser des sorties, des activités et l'achat de matériels pour l'école.

Cette année, L'A.P.E a pu financer :

- les trois sorties au cinéma de Loulay pour les classes de MS/GS et GS/CP.
- la sortie de fin d'année au Zoodysée de Chizé pour les classes de maternelle (PS/MS et MS/GS)
- la sortie de fin d'année au musée du Fâ de Barzan pour les CE2/CM1
- et les cadeaux de fin d'année pour les CM2.

L'A.P.E a également en projet l'achat de grandes structures de jeux pour mettre dans les deux cours.



KERMESSE
RPI de Bernay, Courant, Migré, St Félix

**VENDREDI
27
JUN 2014**

16 h - 22 h Salle des fêtes de Bernay

Grande tombola
Boissons - Goûter
Jeux - Poneys
Structure gonflable
Spectacle des enfants à 18h30
Restauration buvette

Association des Parents d'Elèves
des enfants en fête

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Au cours de l'année scolaire, la bibliothèque a organisé diverses manifestations dont une soirée « Contes de Noël ». Anne-Marie Martin nous a régalés de ses contes et légendes en musique. La soirée s'est terminée autour d'un buffet bien garni.

Le 21 mars dernier pour le printemps, s'est déroulée une grande soirée concours dans le cadre de l'organisation nationale du « **Printemps des Poètes** ». A cette occasion, nous avons eu le plaisir d'écouter la **chorale de Vouhé** qui nous a présenté un florilège de chants de son répertoire.

La bibliothèque fut également très heureuse de récompenser les enfants et les adultes qui ont participé au concours d'affiches sur le thème de l'Art. Pour nous accompagner dans cette fête, des artistes locaux nous ont confié leurs œuvres afin d'enrichir une exposition peinture très appréciée.

Remercions particulièrement Isabelle MONTAGNAC, institutrice et Isabelle NAULIN, employée CDC pour les écoles du canton, pour leur implication régulière dans cette manifestation et pour leur dévouement auprès des enfants.

En outre les dynamiques animatrices bénévoles de la bibliothèque, organisaient le **21 Juin 2014**, un après-midi de travaux manuels au cours duquel était proposé d'écouter, à la convenance de chacun, des morceaux de musiques choisis.



INFOS !!

Durant les vacances d'été,
la bibliothèque sera ouverte uniquement
les mercredis de Juillet de 14h30 à 17h30
et sera fermée tout le mois d'Aout

Les jeux de société seront toujours à disposition des petits et des grands. Dès la rentrée scolaire, les permanences reprendront aux jours et horaires habituels.

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi 18h00 – 19h00
Mercredi 14h30 – 17h30
Samedi 14h30 – 16h30

COUP DE THEATRE A SAINT MARTIN

Le 28 Juin prochain, le village de Saint Martin de la Coudre sera le temps d'une soirée, le représentant de la culture Française et accueillera à cette occasion la Compagnie Le Sablier qui jouera pour vous, « En attendant GODOT » une pièce de Samuel Beckett. Les planches de ce spectacle offert par la municipalité, préparées de longue date par l'équipe précédente, seront installées pour l'occasion dans la superbe grange du « Château de St Martin ».



Génèse.

« En attendant Godot » est une pièce de Samuel Beckett écrite en 1948 et jouée pour la première fois en 1953, dans les débuts du mouvement du théâtre de l'absurde. Ce courant était le résultat d'une profonde désillusion et d'une prise de conscience de l'absurdité du monde engendré par les facteurs historiques mettant en évidence la tragédie humaine. Par exemple : la première et la deuxième Guerre mondiale, l'holocauste, Hiroshima et Nagasaki, les goulags russes, etc. Le théâtre de l'absurde était aussi une suite logique au mouvement Dada du début du vingtième siècle et aux penseurs existentialistes comme Sartre et Camus. Depuis Nietzsche, les gens ont l'impression que "Dieu est mort", qu'il n'y a plus de dieu. Ils ont l'impression de vivre une existence sans cause et sans but.

La Compagnie Le Sablier, reprend le thème avec une mise en scène moins conventionnelle, apportant la touche d'humour nécessaire pour que cette pièce reste marquée dans l'esprit du spectateur. Lisez ci-dessous ce qu'en dit son metteur en scène Pascal DUBOIS.



Note de mise en scène

JE RESPECTERAI CHAQUE DIDASCALIE, JE RESPECTERAI CHAQUE MOT, SANS PLUS ME POSER DE QUESTION, JE FERAI UN ENTRACTE PARCE QUE C'EST ÉCRIT COMME ÇA, ET JE DIRAI DIDI QUAND IL LE FAUDRA ET GOGO AU MOMENT ADÉQUAT !

Je crois que je ferai tout ce qui est possible de faire pour que le spectateur rit à se tordre et même si le public comprend qu'il est comparé à une tourbière. Je ris à chaque nouvelle lecture et m'attriste quand c'en est fini, car il n'est au fond question que de nous-même, à moins que ce soit de Samuel Beckett ?

Le rythme étourdissant conduit la mise en scène du texte à un même rythme fou, dallé de temps d'attente et de profonds silences. Tout est écrit dans ce texte, la moindre respiration, le moindre regard indiqué. Il n'y a qu'à se laisser guider par l'auteur qui avoue cependant ne rien connaître en matière théâtrale.

Au fond de moi, le texte a résonné durant ces 25 dernières années, pourtant, aujourd'hui, je ne sais plus rien. Je suis parti à l'aventure et disparaîtra quand Estragon apparaîtra et glissera dans l'anonymat quand les mots de Beckett retentissent dans l'espace créé pour lui.

Pascal Dubois - Metteur en scène

Résumé

Vladimir et Estragon, deux personnages comme vous et moi, attendent Godot, attendent d'être sauvés par la venue hypothétique d'un personnage qui leur donnera le gîte et le couvert, à moins que ce ne soit autre chose...la spiritualité...l'argent...un devenir...un lendemain...un travail...un salaire...un amour...une vérité...une ivresse...l'oubli... !!!???

Vladimir - Des deux larrons, un seul fut sauvé !

Estragon - Sauvé de quoi ?

Vladimir - De l'enfer.

Estragon - Et alors ?

Quant à Pozzo et Lucky, on ne peut rester insensible à leur apparence. Un porteur, tenu à son coup par une corde, c'est Lucky. L'autre, en propriétaire, le malmène, le traite en esclave, c'est Pozzo... peut-être y verrez-vous l'image d'une agriculture soumise au dictat d'une économie mondiale.... Le bourgeois qui n'existe que parce qu'il y a des miséreux.... Le directeur, usant de son pouvoir, qui tyrannise les employés... tout est permis, rien n'est écrit, dans un sens ou dans l'autre, mais c'est la force des grandes œuvres théâtrales; elles nous ouvrent les yeux sur le monde réel.

Et l'enfant? Existe-t-il vraiment? De sa grande naïveté il vient plonger les deux personnages principaux dans la tristesse et l'abattement; celui de devoir toujours, sans pouvoir mettre en terme à cette attente insoutenable.



<https://www.facebook.com/compagnie.le.sablier>

« LE CERCLE DE L'ESPERANCE »



Tarif de location
(du Vendredi soir au
Lundi matin)
Week-end 60 eu-
ros

« Le Cercle de l'Espérance », association Loi 1901, fut créée en Mai 1959 par des habitants de Breuilles afin d'animer le village. Cette association perdure aujourd'hui. Elle compte actuellement quatorze membres actifs ou honoraires dont quatre font partie du Conseil d'Administration.

Le but de cette association est d'organiser des manifestations festives dans un esprit de convivialité et de bonne humeur. C'est dans ce sens que chaque année trois repas sont programmés, aux mois de Mars, Mai et Octobre, ainsi qu'un loto en Décembre, qui rencontre toujours un vif succès.

En 2014, pour la première fois, en collaboration avec l'A.P.E et la Mairie de Bernay, « Le Cercle de l'Espérance » aura en charge l'organisation de la brocante de Bernay-Saint Martin qui est inscrite au programme des animations de la commune pour le Dimanche 28 Septembre. A cette occasion il vous sera proposé, sur réservation, un repas paëlla.

L'association qui est propriétaire de la Salle des Fêtes de Breuilles d'une capacité d'environ 90 personnes assises, propose cet espace à la location pour un prix modeste, pour toutes réunions familiales ou associatives. Sur option, la capacité des lieux peut être doublée, soit 160 à 200 personnes, grâce une extension extérieure type « Tivoli ».

Les personnes désireuses de rejoindre l'association, ou pour louer la salle, sont invitées à contacter son Président Jacky VITET au 05.46.59.77.60

REPAS DES ANGUILLES

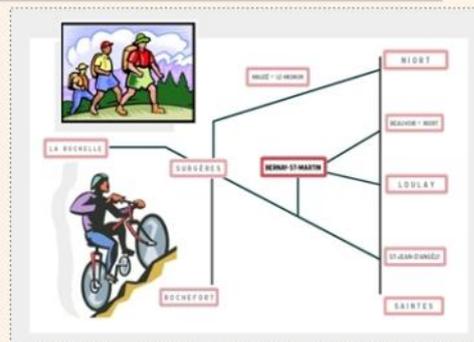
Le 29 Mai dernier, c'est le repas des Anguilles qui vit le rassemblement de près de 150 personnes désireuses de partager de bons moments de convivialité autour d'un excellent repas préparé par Thierry GROUSSET, Traiteur à Bernay-St Martin. Cependant, les prévisions de la météo peu propices à l'installation de l'extension de la salle, nécessitait un repli général réorganisé quelques jours auparavant, réunissant ainsi les convives dans la grande salle polyvalente de Bernay. Circonstances qui n'en ont pas pour autant fait perdre l'appétit de chacun.

BERNAY ST MARTIN 17330

DIMANCHE 20 JUILLET 2014
RANDO « LES BOIS DE BERNAY »
Asso. LE LIANT

15 kms Surgères
15 kms St Jean
10 kms Loulay
1/2h Niort
40' La Rochelle

PASSAGES TECHNIQUES.
SINGLES
ENCORE + DE BOIS
RAVITAILLEMENTS
A L'ARRIVEE : VERRE DE
L'AMITIE - SAUCISSES -
SARDINES



INSCRIPTIONS SUR PLACE
8H SALLE POLYVALENTE (MAIRIE) - CLOTURE INSCRIPTIONS 9H30

RENSEIGNEMENTS
06.87.25.05.93

2 PARCOURS PEDESTRE 10 ET 14 KMS : 5 €
CIRCUITS VTT À LA CARTE 25 À 50 KMS : 5 €
GRATUIT - 14 ANS

LE LIANT (LOISIR INTER ASSOCIATIF NATURE ET TERROIR)

Offrir localement et régionalement des activités de loisirs inter associatives centrées sur la ran-

donnée VTT, cyclo, pédestre ainsi par la coordination et la mise en commun des synergies et compétences des associations communales pour des rencontres sans compétitions, intergénérationnelles favorisant le lien social.

Mystère à Saint-Martin

Ce samedi 31 mai 2014, la place de Saint-Martin s'anime peu à peu. Des tables sont installées. Des bancs, des chaises. Un Tivoli est dressé lentement. Un barbecue est allumé. De la musique se fait entendre. Des gens arrivent à pied transportant des victuailles. Une ripaille se prépare !

11h30. Plus de 40 personnes sont là.

Les festivités démarrent. Les bouteilles se débouchent. Les verres s'approchent. Les mains se tendent vers les plateaux remplis d'amuse-bouches. Et les langues commencent à se délier. Puis les gens s'installent autour des tables et le banquet commence. Chacun a amené ses spécialités et se fait un plaisir de les offrir à tout le monde. Le repas dure. Les langues se délient de plus en plus. Et puis les gens repartent petit à petit. La journée se poursuit. Partie de pétanque pour les uns, discussion pour les autres.

Fin de journée. Rangement. Nettoyage. Apéro bis.

Fin de soirée chaleureuse chez Mme et Mr HOURLIER.

« Mais, il est tard, Monsieur; il faut que je rentre chez moi » (*Jacques Brel - Ces gens-là*)

Vous avez deviné ?

C'était la Fête des voisins à Saint-Martin.

Le temps était de la partie. Et l'ensemble des participants a trouvé cette journée, qui s'est déroulée dans une ambiance très amicale, très chaleureuse. Des voisins qui auparavant se croisaient ont fait plus ample connaissance. Bref, tous les participants sont prêts à remettre le couvert. Et plutôt deux fois qu'une !

Un grand merci à tous les participants.

Et à ceux qui n'ont pas pu venir, à bientôt.

Spéciale dédicace à Monsieur AUGÉ pour la sonorisation.

*Eric Sedkaoui
coorganisateur
avec A. Hourlier*



Poème de Robert Gélis
(Poèmes à tu et à toi)

Portrait de l'Autre

L'Autre :

Celui d'en face, ou d'à côté
Qui parle une autre langue
Qui a une autre couleur,
Et même une autre odeur
Si on cherche bien...

L'Autre :

Celui qui ne porte pas l'uniforme
Des bien-élevés,
Ni les idées
Des bien-pensants,
Qui n'a pas peur d'avouer
Qu'il a peur...

L'Autre :

Celui à qui tu ne donnerais pas trois sous
Des-fois-qu'il-irait-les-boire,
Celui qui ne lit pas les mêmes bibles,
Qui n'apprend pas les mêmes refrains...

L'Autre :

N'est pas nécessairement menteur, hypocrite,
vaniteux, égoïste, ambitieux, jaloux, lâche,
cynique, grossier, sale, cruel...
Puisque, pour lui, l'Autre...
C'est Toi

HISTORIQUE DE LA FETE DES VOISINS EN FRANCE

Cette fête est due à l'initiative d'Atanase Périfan, qui en avait lancé l'idée en 1999 dans le 17^e arrondissement de Paris, avec l'association qu'il avait créée quelques années plus tôt, **Paris d'Amis**. Avant 1999 dans de multiples communes belges des initiatives similaires avaient lieu sous le nom de Barbecue de quartier, Fête de rue, Dîner des voisins. Dès 2000, l'Association des maires de France, puis les bailleurs sociaux (organismes HLM), ont appuyé cette initiative qui s'est ensuite développée dans toute la France. De 2000 à 2009, elle a lieu le dernier mardi du mois de mai de chaque année. À partir de 2010, cette fête est organisée le dernier vendredi du mois de mai ou le premier vendredi du mois de juin. En 2008, après la création de Voisins Solidaires à la fin de l'année 2007, la Fête des Voisins devient une action du programme de l'association. (source Wikipédia)

Parrainez un arbre à l'écohomeau des « Jardins du Château »

Voici comment s'organise le jardin d'environ 1 hectare qui accueillera les arbres parrainés, dans la partie Sud de l'écohomeau.

Côté potager

Au plus près des habitations, de forme octogonale, inspiré des jardins mandalas, il occupe environ 1500 m². Chacune des 8 portions est constituée de bandes cultivées en permaculture de 1,20 m de large, séparées par des allées engazonnées de 80 cm de large (pour faciliter l'accès aux plantes sans avoir à piétiner la terre cultivée).

Actuellement nous sommes en pleine expérimentation : notre sol étant très argileux, nous cherchons les meilleures solutions et sommes ouverts à tous ceux qui pourraient nous conseiller judicieusement.

Nous nous orientons vers des cultures mélangées : plantes potagères, petits fruits, fleurs et peut-être quelques arbres fruitiers à faible développement, pour donner au jardin des conditions propices à l'installation d'une biodiversité protectrice des plantes

Côté verger

Sont déjà installés 16 arbres de « plein vent » (arbres fruitiers de haute tige sans protection d'un mur ou d'une clôture) : 5 pommiers, 4 poiriers, 3 pruniers, 1 abricotier, 1 amandier, 1 cognassier et 1 noyer
Cette composition sera complétée dans le futur par

Vous aimeriez participer à notre expérience en vous investissant à votre mesure autrement que par une simple adhésion à notre association,

Vous avez une sensibilité particulière avec les arbres et le désir d'en accompagner un (ou plusieurs !) dès sa plantation, Vous avez l'envie de partager des moments avec d'autres « parrains »...

N'hésitez pas à nous rejoindre aux « Jardins du Château »!

Vous voulez en savoir plus ?

des greffes ou des boutures d'arbres des vergers environnants (de variétés anciennes de préférence) et par les apports des « parrains »

Côté parc

Au sud du potager, un parc de 2500 m² devrait prendre naissance cet automne. La lisière, du côté verger, sera sinueuse et bordée d'essences ornementales
La prairie rentrera largement dans la partie boisée afin de donner plus de profondeur de champ à cet endroit.

Pour permettre aux arbres de prendre toute leur ampleur, chaque arbre bénéficiera d'une surface d'environ 60 m². Il y a l'espace pour planter une quarantaine d'arbres dont 40% en ornemental et 60% en forestier.

Liste non exhaustive des arbres à retrouver sur <http://helioterre.eklablog.com>

Côté mare

L'année suivante verra l'installation d'une mare de 18 m² (6X3) environ, dans la prairie entre le potager et le parc proprement dit... Il y aura, là encore, de la végétation à faire vivre !

L'appel est lancé à toutes celles et ceux qui ont envie de participer à cette belle aventure

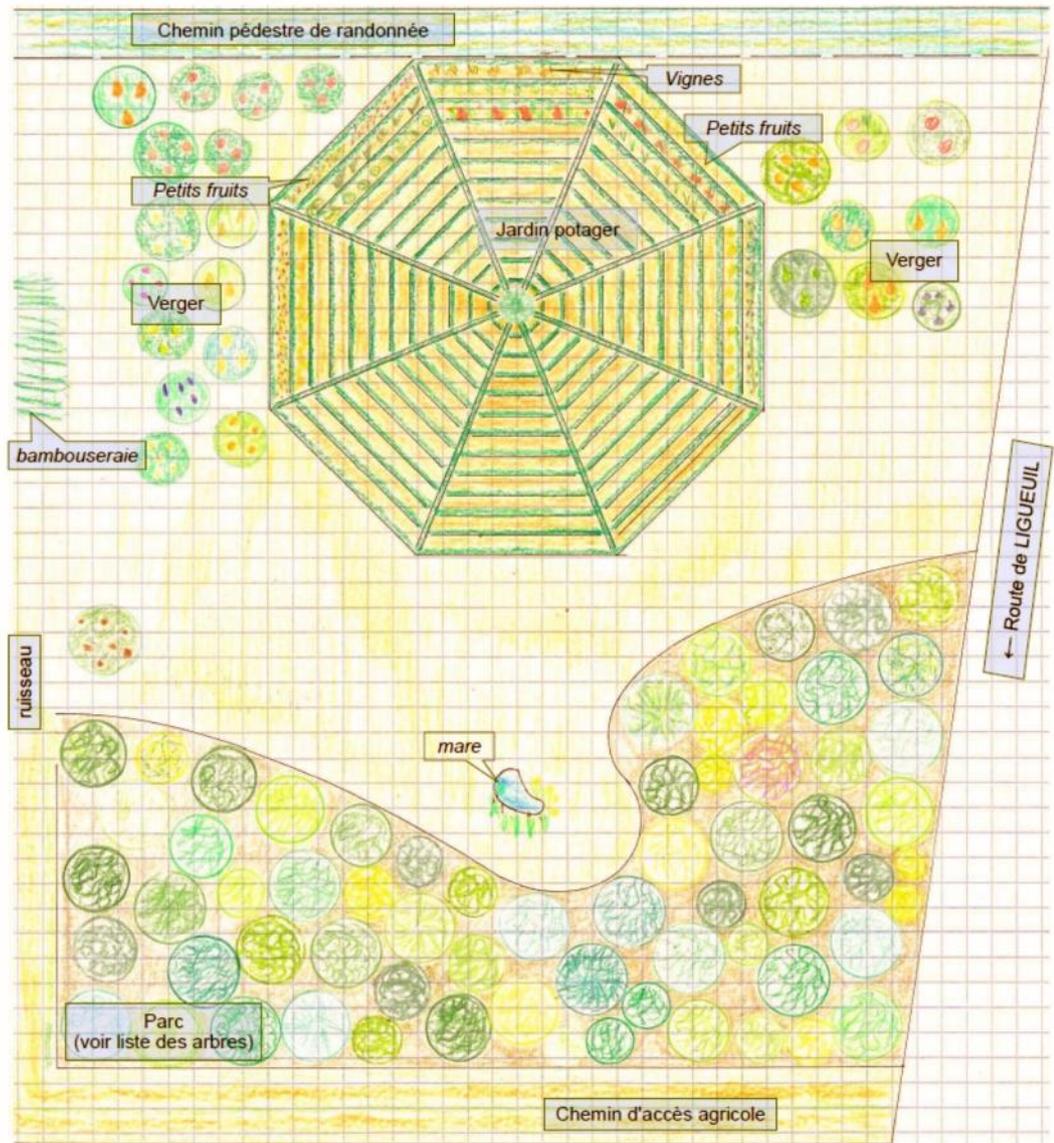
Et Merci d'avance pour votre soutien

- Le parrainage concerne tous les arbres à venir.
- Vous pouvez Parrainer un arbre de votre choix (qui sera validé par l'association),
- Vous associer avec d'autres sur un arbre particulier,
- Apporter une participation financière pour l'achat d'un ou plusieurs arbres
- Apporter des boutures ou des plants issus de votre jardin
 - Apporter un soutien logistique... ou autre
 - Avec leur accord, chaque personne participante aura son nom spécifié auprès de l'arbre parrainé ou sur un panneau collectif à l'entrée du jardin .





Les Jardins et Parc d'Hélioterre



Des jardins en culture !!

Ech: 1/500

*"Le jardin mandala, provient d'une philosophie sur la pratique horticole"
 Mandala est un terme sanskrit signifiant cercle, et par extension sphère, environnement, communauté... Le mandala n'est pas strictement bouddhiste.
 Le mandala est de toutes les cultures, de tous les temps.
 Les Mandalas de toutes les traditions dans le monde, amérindiennes, celtes, hindoues, tibétaines, offrent une représentation symbolique de l'univers.*





MAIRIE DE BERNAY-SAINTE MARTIN
46 Grande Rue
17330 - Bernay-Saint Martin

Tél: 05.46.33.83.10
 Fax: 05.46.33.83.76
 E.mail : mairie-bernay-st-martin@smic17.fr
 Site:

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi: 9H00 à 12h00 - 14h00 à 18h00
Mardi, Jeudi et Vendredi 14h à 18h00

Si vous souhaitez rencontrer Madame le maire ou l'un des ses adjoints, prenez contact avec le secrétariat afin d'obtenir un rendez-vous.

NUMEROS UTILES

ECOLIS	05.46.33.86.66
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	05.46.33.36.13
MEDECINS	
<i>Dr AUCHER Christophe - Parañay</i>	05.46.33.83.46
INFIRMIERS	
<i>Cabinet BAROTIN-NAU</i>	05.46.33.97.56
PHARMACIE	
<i>Pharmacie MAZZARA</i>	05.46.33.98.16
URGENCES	
SAMU	15
POLICE SECOURS	17
POMPIERS	18
ALLO ENFANCE MALTRAITEE	119
CENTRE ANTIPOISON	05.56.96.40.80
ALLO TAXI	06.15.97.18.51

A l'attention de nos lecteurs Bernaysiennes et Bernaysiens, et autres anagnostes, liseurs de France et de Navarre.

La nouvelle équipe et le C.R.C (Comité Rédaction Communication) a souhaité donner un petit coup de jeune à votre gazette préférée, en lui apportant une nouvelle mise en page, en lui offrant de la couleur, beaucoup de couleur, ainsi que la forme un peu plus moderne. Bien des communes Françaises ont adopté le principe d'une présentation type magazine alors pourquoi pas Bernay-St Martin ? Nous espérons que vous apprécierez cette nouvelle mouture.

Vous avez constaté que la présentation des comptes administratifs a été réduite à de simples diagrammes qui laissent de côté la technique comptable difficilement assimilable.

Aussi sachez que vous êtes en droit de consulter le détail de ces comptes administratifs en mairie, et qu'une brochure reprenant la même présentation que le bulletin est à votre disposition à la demande.

Nous vous invitons également à nous faire part de vos idées de reportages, d'articles, de vos possibilités à nous confier documents, archives, photos, et autres annales que vous souhaiteriez voir paraître et ainsi faire profiter vos voisins de quartiers, amis et l'ensemble des habitants de la commune.

Avec votre aide et votre participation, nous développerons ensemble une nouvelle résonance, le nouvel

« **ECHO DE BERNAY-SAINTE MARTIN** »

Claude BAUDRY - C.R.C